

INFORMATION PRESSE TRANSPORT REGIONAL ALEOP

La Région obtient la reprise de circulation de 4 trains aux heures de pointe sur la ligne Alençon – Le Mans

Dans le cadre du Plan de transport adapté mis en place depuis le 12 novembre nous avons maintenu l'ensemble des trains d'heure de pointe sur les tranches 6h-9h et 16h-19h pour permettre les déplacements autorisés pendant le confinement, essentiellement les trajets domicile – travail.

Sur l'axe Alençon-Le Mans, 4 trains ont pourtant été supprimés par SNCF sans concertation. Pour assurer un niveau de service en phase avec les besoins des usagers, nous avons demandé et obtenu de la part de SNCF la remise en circulation de ces trains à partir de ce mercredi 25 novembre.

Roch Brancour
Vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des mobilités

Les horaires des trains maintenus sont disponibles sur les sites aleop.paysdelaloire.fr ou ter.sncf.com/pays-de-la-loire.

Train	Origine	Heure	Destination	Heure
857151	LE MANS	06:53	ALENÇON	07:49
857152	ALENÇON	06:48	LE MANS	07:41
857173	LE MANS	17:54	ALENÇON	18:49
857276	ALENÇON	17:21	CHÂTEAU-DU-LOIR	19:07

CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache – nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 02 28 20 60 62